



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

RSM Paris
26 Rue Cambacérés
75008 Paris
France

NextStage S.C.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur la
réduction du capital***

Assemblée générale du 9 juin 2021, résolution n°3
NextStage S.C.A.
19, avenue George V - 75008 Paris



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



RSM Paris
26 Rue Cambacérés
75008 Paris
France

NextStage S.C.A.

Siège social : 19, avenue George V - 75008 Paris
Capital social : € 8 357 181

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale du 9 juin 2021, résolution n°3

A l'assemblée générale de la société NextStage S.C.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre gérant vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital par périodes de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Le gérant, avant d'utiliser cette autorisation, devra en soumettre le principe au conseil de surveillance.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 18 mai 2021

KPMG S.A.

**Nicolas
Duval
Arnould**

Signature numérique
de Nicolas Duval
Arnould
Date : 2021.05.18
16:49:00 +02'00'

Nicolas Duval-Arnould
Associé

Paris, le 18 mai 2021

RSM

Fabien Crégut
Associé